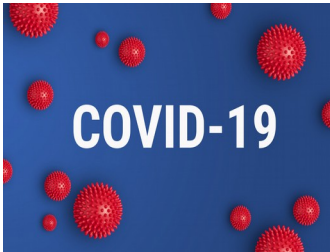




## Audiocoférence DG « COVID – 19 »

du 26 novembre 2020

**A la DGDDI,  
fin de partie pour la pandémie !!!  
En avant toute pour les réformes...**



*Dans le cadre du suivi de l'évolution de la situation sanitaire et de la gestion de la reprise épidémique Covid-19, une conférence téléphonique hebdomadaire est organisée par la DG avec les organisations syndicales.*

*La dernière s'est tenue, ce jeudi 26 novembre 2020.*

*L'ensemble des OS déplorent l'absence de la Directrice Générale, du Directeur Adjoint et des 2 DI conviés à cette réunion...*

### **ASA pour conjoint vulnérable et fermeture cantine scolaire**

La réponse de la Direction Générale est claire sur ce sujet : pas de possibilité d'ASA pour les agents vivant avec une personne vulnérable.

Les solutions sont :

1/ Mise en place de télé-travail sur présentation d'un justificatif médical.

2/ Si le télé-travail n'est pas possible, alors des aménagements des conditions de travail doivent être mis en place avec la médecine de prévention.

**L'UNSA Douanes attend encore une réponse claire quand à l'aménagement des conditions de travail pour les agent surveillance !!! Parions que nous ne les auront pas avant la fin de la crise...**

La DG confirme qu'il n'est pas possible d'étendre les ASA garde d'enfant de moins de 16 ans en cas de fermeture de cantines scolaire.

### **Réorganisation à Orly**

**L'ensemble des OS regrette que cette réorganisation ne soit pas suspendue.**

**Cela devient une habitude, rien ni personne ne doit perturber les réformes !!!**

La Direction Générale confirme que tous les agents impactés par cette réorganisation peuvent exprimer leur vœux de changement d'affectation.



## Notification de retrait de CA et report CA

- Les CSDS et CSDSA sont les seuls agents à ne pas avoir eu leur notification de retrait de congé. Une communication va leur être faite rapidement, mais d'après la DG le retrait ne sera pas significatif.
- Pour le report des CA sur 2021, une enquête va être lancée par la DG pour connaître le nombre d'agents concernés.

## TPCI

La Direction a décidé que les formations TPCI seraient exclusivement réalisées à l'ENDLR, selon un protocole sanitaire strict, non délocalisable.

Le choix et les explications donnés par la DG ne nous convainc pas du tout.

## Stage pratique

**La DG n'est pas favorable au télé-travail 5 jours pour les agents stagiaires** (sauf raison particulière, par exemple stagiaire vulnérable).

L'UNSA Douanes réitère sa demande de bienveillance envers les stagiaires qui ont subi une scolarité chaotique du fait de la crise sanitaire.

## Télétravail et appel téléphonique.



-La Direction Générale confirme l'impossibilité de sélectionner des plages horaires pour le renvoi d'appels dû à la vétusté du réseau utilisé (changement prévu pour 2021).

-Une solution proposée est d'équiper les télé-travailleurs, qui ne disposent pas de téléphones professionnels, de soft-phones (appli permettant à un ordinateur de téléphoner). Cette solution permet de choisir des plages horaires.

## Vigipirate Bercy

La Direction Générale nous informe que le renfort pour la sécurisation de Bercy par les BSI parisiennes est dû au manque d'agents de la BSM formé au HK (notamment en raison de formations annulées en 2020 pour cause de Covid).

A cette date 11 agents sont habilités, mais 26 de plus devraient l'être rapidement (dès que la situation sanitaire le permettra).

**L'UNSA Douanes souligne le manque d'anticipation de l'administration quand au manque de formations de la BSM, dont le travail consiste à la sécurisation des bâtiments et à la protection des personnels qui y travaillent. Nous ne pouvons pas accepter de voir la sécurité des agents de terrain dégradée au profit des puissants de Bercy !!!**

**Une fois encore, la DG ne veut ou feint de ne pas voir que le monde change et qu'il nous faut nous adapter au plus vite.**





### **HORS COVID : loi sur la sécurité globale.**

La DG nous informe qu'elle soutient les amendements aux articles 23 et 24 du projet de loi.

**Cependant, la Direction Générale nous a confirmé qu'elle n'était pas favorable à notre intégration à l'article 25.**

L'UNSA Douanes tient à rappeler que suite à nos courriers et nos différentes interventions auprès des parlementaires, nous avons (en date du 9/11) reçu un mail de la part de M. J-M Fauvergue confirmant notre intégration à l'article 23 du projet de loi.

Nous continuerons notre combat pour faire entendre votre voix (article 24 et 25) au plus au niveau de l'état.

**Quelle est la véritable ambition de notre DG ???**

**Défendre la Douane et ses agents ou s'atteler avec acharnement à leur destruction ???**

**A vous de juger !!!**

**L'UNSA Douanes se désolé, une fois n'est pas coutume, de voir à quel point le dialogue social est délité voir frelaté en Douane.**

1/ Aucune décision et instruction claires, précises, devant être respectées par tous (de l'agent au DI), ne sont jamais prises.

2/ Les enjeux et problématiques de fond ne sont aucunement abordés.



*Prenez soin de vous et portez-vous bien.*